



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage l'installation sans délai de feux de circulation à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 15 et de la route n° 206 à Dugald et qu'il reconnaisse la valeur de la vie et du bien-être des élèves et des citoyens manitobains. (D. Raynard, L. Bass, J. Hartmann et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (D. Driedger, L. Grieger, M. Blythe et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools* envisage de collaborer avec la Société des alcools du Manitoba afin de trouver d'autres solutions à la croissance des coûts administratifs et de revoir la décision d'augmenter de façon importante les droits de licence annuels et qu'il envisage de veiller à ce que les défis uniques auxquels font face les petites entreprises soient dorénavant mieux pris en considération. (G. Hoffmann, R. Greaves, L. Kaartinen et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (M. Malcolm, L. Brown, M. Harding et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de reconnaître qu'il est important que l'Hôpital Seven Oaks fournisse des services d'urgence complets offerts en tout temps. (A. Allard, V. Allard, L. Agapito et autres)

M. DERKACH, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 14 décembre 2009 dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

L'élection du nouveau vice-président du Comité

Composition du Comité :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRAUN;
- M^{me} BRICK;
- M. DERKACH (président);
- M. DEWAR;
- M. JHA;
- M. LAMOUREUX;
- M. MAGUIRE;
- M. MARTINDALE;
- M^{me} STEFANSON;
- M^{me} la *ministre* WOWCHUK.

Le Comité a élu M. DEWAR à la vice-présidence.

Sur la motion de M. DERKACH, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} BRICK, *vice-présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 14 décembre 2009, à 16 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

La nomination du commissaire aux conflits d'intérêts

Composition du Comité :

- M^{me} BLADY;
- M^{me} BRAUN;
- M^{me} BRICK;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. GOERTZEN;
- M. HAWRANIK;
- M^{me} HOWARD;
- M. JENNISSSEN;
- M. PEDERSEN;
- M. REID.

Le Comité a élu :

- M^{me} BLADY à la présidence;
- M^{me} BRICK à la vice-présidence.

Motion :

Le Comité a adopté à l'unanimité la motion qui suit :

- Que le Comité recommande au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. Ron Perozzo au poste de commissaire aux conflits d'intérêts pour un mandat d'au plus trois ans à compter de la date de son entrée en fonction.

Sur la motion de M^{me} BRICK, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose :

le rapport annuel du Collège Red River pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2009;
(Document parlementaire n° 13)

le rapport annuel du Collège communautaire Assiniboine pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2009.
(Document parlementaire n° 14)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} MITCHELSON, MM. WHITEHEAD, PEDERSEN et JENNISSON ainsi que M^{me} ROWAT font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. WHITEHEAD voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la quatrième session de la trente-neuvième législature du Manitoba.

Le débat se poursuit.

M^{me} BRAUN, M. BOROTSIK, M. le *ministre* ASHTON, MM. GOERTZEN, SARAN et DERKACH ainsi que M^{me} la *ministre* WOWCHUK interviennent. La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BJORNSON
BRAUN
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
HOWARD
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI

LEMIEUX
MACKINTOSH
MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
RONDEAU
SARAN
SELBY
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WOWCHUK 30

CONTRE

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN

GRAYDON
HAWRANIK
LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
SCHULER
STEFANSON 18

La séance est levée à 16 h 40.

Le président,

George Hickes